

COIN technipharm

MARS 2014

L'ACTP SE PRÉPARE POUR LE CONGRÈS NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL

Le Congrès national de développement professionnel de l'Association canadienne des techniciens en pharmacie (ACPT) propose un programme très intéressant et instructif cette année. « Ce congrès donne l'occasion aux techniciens en pharmacie d'explorer différents champs de pratique, de nouvelles techniques et de nouvelles perspectives dans la profession », explique Mary Bozoian, présidente de l'ACTP.

Cette année, le congrès se tiendra du 2 au 4 mai au Hilton Hotel & Suites, à Niagara Falls, en Ontario, dans le majestueux décor des chutes de la Fer à cheval américaines et canadiennes.

L'événement débutera en grande pompe le vendredi soir, avec une réception de bienvenue et un feu d'artifice. Durant les deux journées suivantes, les participants pourront assister à des ateliers portant sur les champs de pratique, les préparations magistrales, les médicaments et la grossesse, entre autres. Le programme prévoit également une mise à jour professionnelle, un panel de techniciens et une présentation des faits saillants du dernier Sondage sur les tendances et perspectives pour les techniciens en pharmacie, commandité par *Pharmacy Practice+*.

Les participants pourront également se constituer un réseau de contacts parmi les exposants et festoyer avec leurs collègues au cours d'un dîner de gala au restaurant Brasa, le samedi soir.

Pour vous informer et vous inscrire, consultez le site www.capt.ca

LEÇON DE FC GRATUITE À L'INTÉRIEUR:

Abandon du tabac: aidez vos clients à cesser de fumer

Accréditée par le Conseil canadien de l'éducation permanente en pharmacie (CCCEP)

Répondez en ligne pour connaître vos résultats immédiatement
www.ProfessionSante.ca



L'AGRÈMENT DES ATP: UN GAGE DE SUCCÈS



ASHLEY CHEUNG FURET DANS

le site web du Collège des pharmaciens de la Colombie-Britannique, à la recherche d'information sur la formation continue (FC) quand une offre d'emploi a attiré son attention. C'était l'année dernière. Le Collège était à la recherche d'un technicien agréé pour combler un poste de coordonnateur des inspections et du développement professionnel.

À cette époque, Ashley était directrice des opérations dans une pharmacie de Vancouver spécialisée en soins de longue durée, qui fournit des services à des CHSLD et des établissements de santé mentale. Ayant travaillé le plus clair de sa carrière dans ce domaine, elle se « sentait prête à essayer quelque chose de nouveau ». Forte de son expérience en tant que directrice des opérations et de son titre de technicienne agréée, elle était la candidate idéale pour occuper ce poste au Collège. Elle l'a obtenu en juin 2013.

Dans le cadre de ses fonctions, elle supervise deux divisions: le développement professionnel et les inspections. En ce qui concerne le développement professionnel, elle s'assure que toutes les personnes qui s'inscrivent, y compris les pharmaciens et les techniciens, répondent aux exigences de la FC. Le service gère également un examen d'évaluation des connaissances pour les

candidats qui souhaitent réintégrer la profession. Pour ce qui touche aux inspections, elle assiste le directeur dans la mise sur pied d'un programme d'inspection professionnelle à l'intention des inspecteurs (agents de conformité) chargés de l'évaluation des pharmaciens et des techniciens dans leur milieu de travail. « En plus de cela, nous sommes aussi les personnes ressources pour trois comités », ajoute-t-elle. C'est une lourde charge de travail, mais elle y trouve une source d'épanouissement.

« Ashley est un membre précieux de notre équipe », indique Mykle Ludvigsen, directeur de la responsabilité publique et de la sensibilisation au sein du Collège. « Elle représente un atout inestimable pour notre organisation. »

Avec deux services à administrer, on ne s'étonne pas d'entendre Ashley déclarer que ses plus grands défis sont la multiplicité et la priorisation des tâches. Mais les exigences du poste pèsent beaucoup moins que la gratification qu'elle en retire – en particulier la chance d'être en contact avec d'autres professionnels de la pharmacie. « Comme ils exercent dans différents milieux, ils m'apprennent énormément de choses », confie-t-elle.

Ashley n'a qu'un objectif actuellement, celui de mener à bien la mise sur pied du programme d'inspection professionnelle et d'en superviser le déploiement. Elle envisage la possibilité de devenir elle-même agente de conformité.

Quelle qu'en soit l'orientation, son cheminement de carrière sera riche de toutes les possibilités que lui donne son titre de technicienne en pharmacie agréée. Ashley est reconnaissante à l'égard de son ancien employeur qui encourageait tous ses techniciens à obtenir l'agrément. Elle a suivi le National Pharmacy Technician Bridging Education Program à l'université de Colombie-Britannique, et obtenu son agrément en juin 2012. Elle est convaincue que son titre de technicienne agréée lui a ouvert des portes tant pour son emploi actuel que pour le précédent, les deux exigeant l'agrément. « J'encourage toujours les techniciens à obtenir leur agrément, dit-elle. Je crois fermement que nous devons suivre cette voie. »

Coin technipharm a reçu l'approbation de



Un service éducatif destiné aux assistants techniques en pharmacie canadiens et offert par Teva

www.tevacanada.com



Éditrice
Caroline Bélisle

Rédactrice en chef
Caroline Baril

Journalistes
Sally Praskey, Éric Whittom

Directrice artistique
Jocelyne Demers

Directrice de la production
Maria Tomasino

COMITÉ CONSULTATIF DE RÉDACTION

Colleen Curry,
Collège communautaire
du Nouveau-Brunswick

Ron Elliott, B.Sc.Pharm.

Pam Fitzmaurice, Assistante technique
en pharmacie

Mary Bozoian,
Association canadienne des
techniciens pharmaceutiques

Krista Logan, CPhT

Louise Senécal,
Association québécoise des assistants
techniques en pharmacie (AQATP)

Margaret Woodruff,
Humber College

Tana Yoon, CPhT (É.-U.)

L'actualité pharmaceutique

COIN TECHNIAPHARM et COIN TECHNIAPHARM FC
sont publiés par *L'actualité pharmaceutique*,
une division des Éditions Rogers Limitée,
1200, avenue McGill College, bureau 800
Montréal, Québec H3B 4G7

Ce document ne peut être reproduit en tout
ou en partie sans le consentement écrit de l'éditeur.

Y a-t-il un sujet dont vous aimeriez que
nous parlions dans Coin technipharm ?
Envoyez vos idées et vos commentaires
à rosalind.stefanac@rci.rogers.com

Un service éducatif mis à la disposition des assistants
techniques en pharmacie canadiens par Teva.

www.tevacanada.com



Visitez nos sites Web

www.ProfessionSante.ca
www.tevacanada.com

NOUVELLES

Congrès 2014 de l'AQATP

Les ATP du Québec veulent atteindre de nouveaux sommets

L'ASSOCIATION QUÉBÉCOISE des assistants techniques en pharmacie (AQATP) tiendra son congrès annuel du 23 au 25 mai 2014 au Château Mont-Sainte-Anne, dans la région de Québec.

Le thème, *Vers l'atteinte de nouveaux sommets!*, vise à souligner le chemin parcouru et à parcourir pour la reconnaissance du métier d'assistant technique en pharmacie (ATP).

«Autrefois, notre métier n'était pas reconnu à sa juste valeur, explique à *Coin Technipharm* Louise Senécal, présidente de l'AQATP. Maintenant, avec les standards de pratique et éventuellement le profil de compétences, un encadrement législatif, ainsi que notre code de déontologie et d'éthique, cela signifie que notre métier évolue et qu'il est de plus en plus reconnu grâce aux efforts de l'Association.»

Assemblée générale et élections

L'assemblée générale annuelle de l'AQATP est prévue samedi après-midi.

Il est prévu que des élections auront lieu afin de pourvoir les postes de vice-président Formation, vice-président Secteur public et vice-président Secteur privé.

Les modalités pour soumettre une candidature sont affichées sur le site Web de l'AQATP.

Conférences

Plusieurs conférences figurent bien sûr au programme de ce congrès.

Samedi :

- « Pourquoi attendez-vous aussi longtemps en pharmacie ? » animée par Olivier Bernard, alias Le Pharmacien.
- « La présentation du nouveau code de déontologie et d'éthique de l'AQATP »
- « Les grands principes en dermatologie » ou « la manipulation des médicaments dangereux » (au choix)
- « L'impact de l'humain dans les préparations stériles : pourquoi en faire tout un plat ? » ou « Le PharmaBlogue, soyez multidisciplinaire ! » (au choix)

Dimanche matin :

- « Attention! Vos gestes vous trahissent » (1^{re} et 2^{es} parties)

Activités sociales

Le congrès sera également l'occasion de socialiser lors du cocktail d'ouverture animé par le caricaturiste Patrick Gauthier, vendredi soir, ainsi que pendant la soirée gala, le samedi soir.

Au cours de cette soirée, l'AQATP remettra ses quatre prix d'excellence à des ATP dans les catégories suivantes : Secteur privé, Secteur public, Relève et Hommage.

Inscriptions

Les ATP souhaitant participer à ce congrès peuvent s'inscrire en ligne sur le site Web de l'AQATP.

Les frais d'inscription sont les suivants :

- 250 \$ pour les membres de l'AQATP
- 350 \$ pour les non-membres
- 150 \$ pour les étudiants
- 100 \$ pour les conjoints désirant assister au cocktail et à la soirée gala du samedi soir.

Pour de plus amples renseignements sur
ce congrès et pour s'inscrire en ligne :
www.aqatp.ca

CALENDRIER DES ÉVÉNEMENTS

DU 2 AU 4 MAI

Congrès national de développement
professionnel 2014 de l'Association
canadienne des techniciens en pharmacie
(ACPT)

Hilton Hotel and Suites,
Niagara Falls, Ontario

Contact :

Association canadienne des techniciens en
pharmacie, www.capt.ca

DU 23 AU 25 MAI

Congrès annuel de l'Association
québécoise des assistants techniques
en pharmacie (AQATP)

Château Mont-Sainte-Anne, Québec

Information :

Association québécoise des assistants
techniques en pharmacie, www.aqatp.ca

LA DESTRUCTION DES NARCOTIQUES: L'AFFAIRE DES ATP

En matière de destruction de narcotiques ou de substances contrôlées, les ATP peuvent être d'une aide précieuse pour les pharmaciens.

Une pharmacie qui veut détruire des narcotiques doit se conformer à une procédure établie. Le pharmacien doit communiquer avec le Bureau des substances contrôlées (BSC) de Santé Canada pour obtenir l'autorisation de détruire des substances désignées par la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*. Le BSC exigera de recevoir par écrit le nom, le dosage unitaire et la quantité des substances à détruire. Une fois l'autorisation de destruction accordée, la substance doit être détruite dans un délai de 60 jours, deux pharmaciens devant agir en tant que témoins et signer la déclaration. La pharmacie doit conserver deux ans dans ses dossiers la documentation concernant la destruction.

Le pharmacien peut décider de déléguer la gestion administrative de cette procédure à un ATP, mais en dernier ressort, c'est lui qui en est tenu responsable. « Dans notre pharmacie, explique Trevor Shewfelt, pharmacien à la pharmacie Dauphin Clinic, à Dauphin, au Manitoba, l'ATP dresse la liste des narcotiques à détruire, l'envoie par télécopieur à Santé Canada pour obtenir l'autorisation (laquelle sera d'ailleurs émise au nom du pharmacien qui lui a délégué cette responsabilité), s'assure que tout est prêt pour la destruction et fait ensuite appel à deux pharmaciens pour agir comme témoins de la destruction et signer les documents. L'ATP classera enfin les formulaires dans les dossiers de la pharmacie de telle manière que Santé Canada puisse y avoir accès en cas de vérification. »

Selon Trevor Shewfelt, un « ATP fiable et expérimenté » peut s'occuper de toute la gestion des stocks de la pharmacie, y compris des formulaires administratifs concernant la destruction de narcotiques, et ne fait appel au pharmacien qu'au moment de témoigner et de signer. Cependant, c'est un stress permanent pour moi, « ce n'est pas une tâche que je peux confier à n'importe qui. Les conséquences d'une destruction inadéquate peuvent être graves et si je n'étais pas sûr à 100 % qu'un ATP peut s'acquitter de cette fonction aussi bien sinon mieux que moi, je le ferais moi-même. »

Récemment, Santé Canada a proposé aux pharmacies une solution de rechange à la destruction de narcotiques et de substances contrôlées. En septembre 2013, l'agence a accordé aux pharmaciens et aux responsables d'hôpitaux une exemption les auto-

risant à vendre ou fournir des narcotiques ou des substances contrôlées à un distributeur homologué, à seule fin de destruction.

Quelle que soit l'option retenue par la pharmacie, Trevor Shewfelt prévient les ATP chargés de la destruction de narcotiques qu'ils doivent être attentifs à tous les détails. « Familiarisez-vous avec les formulaires et la procédure. Posez des questions si vous n'êtes pas sûrs. Ne devinez pas! Si vous le pouvez, apprenez la procédure auprès d'un ATP expérimenté ou d'un pharmacien qui s'occupe depuis longtemps de la destruction de narcotiques. »

POUR INFORMATION :

Bureau des substances contrôlées, Santé Canada
Tél. : 613 954-1541 – Téléc. : 613 957-0110
Courriel : national_compliance_section@hc-sc.gc.ca

UN ACCIDENT EST SI VITE ARRIVÉ

Q. Un ATP/technicien était en train d'apposer une étiquette sur un flacon de narcotiques quand le flacon est tombé et son contenu s'est répandu sur le comptoir et sur le sol. Que devons-nous faire?

R. Conformément aux exigences de la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, vous devez déclarer la perte ou le vol de drogues et substances contrôlées directement au Bureau des substances contrôlées, dans les 10 jours suivant la connaissance de l'événement*. Les formulaires de déclaration de perte ou de vol sont à votre disposition au BSC.

Source : Collège des pharmaciens de C.-B.

* Il est possible aussi que vous deviez télécopier cette déclaration aux autorités provinciales. Veuillez vous informer sur les démarches nécessaires dans votre région.



Vous savez déjà que Teva est la plus importante entreprise de médicaments génériques au monde. Mais saviez-vous que comparativement à nos concurrents, nous mettons à la disposition des assistants techniques les ressources les plus nombreuses? Notre publication nationale *Coin Technipharm* est la seule rédigée spécifiquement à l'intention des assistants techniques en pharmacie. Nous publions aussi *Coin Technipharm FC*, le seul programme en formation continue accrédité par le *Conseil canadien de l'Éducation permanente en pharmacie (CCEPP)*.

Faites confiance à un chef de file mondial attentif au perfectionnement professionnel.

tevacanada.com